

EFFET DOMINO

# CPAS : bientôt la misère ?

Avec la réforme du chômage décidée par le gouvernement, de nombreux allocataires, exclus dès janvier, se tournent déjà vers l'aide sociale octroyée par les CPAS. Ceux-ci, malgré une augmentation de dotation de 5 %, craignent de ne plus pouvoir remplir leurs objectifs. Mais, quel est leur rôle au juste et pourront-ils le poursuivre ?



© 31500BEL

## EXCLUSION.

31.500 chômeurs-exclus feront sûrement appel aux CPAS.

Le Centre public d'aide sociale (CPAS) est la seule institution publique qui soit dédiée à la dignité humaine et à la préservation du citoyen. Pour ce faire, elle octroie une aide sociale. La plus connue est d'ordre financier, c'est le *revenu d'intégration sociale* (RIS) qui accorde un montant

minimal d'existence en dessous duquel il est difficile de vivre. Viennent ensuite les primes énergie, loyers, soins de santé... dont les conditions d'attribution sont dictées par la loi. Mais dès 1999, le nouveau Gouvernement fédéral socialiste-libéral-écologiste Verhofstadt I a entrepris de faire basculer l'État providence en un État

social actif. Et à partir de 2012, l'octroi du revenu minimum vital appelé minimex a été remplacé par un nouveau droit qui s'est précisé dans un Projet individualisé d'intégration sociale (PIIS). La personne sera dorénavant accompagnée dans son processus d'insertion sociale et professionnelle.

## LE GRAAL C'EST L'EMPLOI

Tout le monde n'est pas prêt à entrer dans un contrat de travail avec ce que cela implique de ressources individuelles et sociales. L'intégration passe par une série d'autres priorités qui ressortent des besoins primaires comme le logement ou la santé. À Liège, quatre Services d'insertion sociale (SIS) aident les personnes à acquérir les compétences de base nécessaires pour obtenir un emploi. De plus il existe un service de réinsertion socio-professionnelle (Réinser), et enfin les articles 60 § 8 et 61 permettent des mises au travail soit dans la commune, dans le privé ou au sein d'associations. Ces mesures transitoires permettent aux bénéficiaires, non seulement d'acquérir une expérience professionnelle et d'avoir accès aux allocations de chômage mais aussi de se faire engager chez un employeur. Geoffrey François, chef de cabinet de Claude Emonts, le président du CPAS de Liège, se félicite des résultats de l'an dernier : « Nous avons un taux de réussite de 42% pour les articles 60 dans le non marchand et l'économie sociale et de 68% dans les articles 61 dans le privé. Le seul souci c'est que ce type de placement coûte au CPAS

9.000 euros par an et par personne. Et donc seuls y ont accès les "passeurs de pont", c'est-à-dire les personnes saisissant l'opportunité de l'aide publique mais désireuses de s'en dégager dès que possible en obtenant un contrat de travail lié à leurs compétences. Les autres sont les demandeurs à long terme. Ces derniers seront longtemps dépendants de l'aide sociale. Il faut savoir ceci : nous avons au CPAS 10.000 personnes inscrites en permanence sur une population de 195.000 habitants. »

## PANIQUE POUR 2015

Avec la réforme de 2012, de nouvelles notions sont apparues : celles de *fin de droit* et de *dégressivité* (en trois périodes) des allocations de chômage. De plus, en 2013, le stage d'attente de six mois est remplacé par le stage d'insertion de minimum un an sous le contrôle d'un *facilitateur* de l'Onem dont le travail est d'encourager et de motiver le demandeur d'emploi. Après douze mois et deux évaluations le facilitateur conclut sur la bonne volonté du demandeur à se projeter dans l'avenir et lui accorde ou non une *allocation d'insertion* avec l'obligation de chercher et trouver un emploi dans les trois ans.

Aujourd'hui, ces trois ans se sont écoulés depuis la décision gouvernementale sur les « fin de droit ». Déjà en 2013, 6.437 personnes étaient arrivées après une sanction de l'Onem, (avec une multiplication par dix-sept du nombre de personnes depuis 2005 !) Cela correspond à 11% du public total du CPAS de Liège. Il faut savoir aussi que huit personnes exclues sur dix avaient un niveau scolaire inférieur au certificat du secondaire inférieur.

## MARCHE ARRIÈRE TOUTE

Les personnes en perte de droit d'allocation de chômage n'iront pas toutes frapper à la porte des CPAS. Néanmoins, les prévisions calculées en juin 2014 avancent pour Liège le chiffre de 2.542 allocataires potentiellement en fin de droit début 2015, dont un tiers de moins de trente ans. Selon la Fédération des CPAS de Wallonie, le coût global à prendre en charge « *va sans aucun doute anéantir l'action politique des CPAS et, par là-même, rendre toute politique sociale*

**« Le ton est à la créativité et la solidarité entre le CPAS et la commune »**

digne de ce nom impossible ». Comme le confirment les mesures prises par le CPAS de Tournai où une trentaine de personnes ont dû être licenciées, ceci sans compter les pertes de personnel en raison du non-remplacement de pensionnés. « *Le gouvernement veut qu'on s'en tienne aux missions premières d'aide sociale, cela signifie la fin des services de prévention. Or, on a marché en plein dans l'action sociale, et maintenant on va devoir tout supprimer, c'est le monde à l'envers !, s'indigne Rita Leclercq, présidente du CPAS de Tournai, lequel risque d'être en cessation de paiement des salaires en 2016...*

## LIÈGE : DÉBROUILLE ET SOLIDARITÉ

« *C'est une obligation légale pour les communes d'éponger le déficit du CPAS, dit Geoffrey François. Les dépenses du CPAS se répartissent chez nous en 76% d'aide sociale, 22% de personnel, et 2% de fonctionnement. Les entrées viennent de 98% de subsides et 2% de prestations venant du service à domicile (payant selon les revenus) et de quelques locations venant de bâtiments légués. Mais aussi, on est passé maîtres dans l'art de la "subsidiologie". Quand on n'a pas beaucoup de moyens en*

*fonds propres, on scrute tout ce qui existe pour continuer à fournir des services de qualité. De plus, nous faisons notre maximum pour limiter l'impact financier sur la ville. Le ton est à la créativité et la solidarité entre le CPAS et la commune. Nous avons donc établi un accord avec elle pour que la dotation soit convertie en renforcement de l'action sociale par la mise à disposition d'assistants sociaux. La ville a aussi prévu des efforts supplémentaires de mises en commun des services supports comme l'informatique, les archives, la gestion de bâtiments. Et nous avons aussi un fonds de réserve qui va servir cette année. »*

## ACTIONS PRIORITAIRES À NAMUR

Dans une note de politique générale accompagnant le budget de 2015, Philippe Defeyt, le président du CPAS, démontre que si le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) n'a cessé d'augmenter depuis 2002, ce n'est pas seulement dû à la conjoncture de crise mais aussi à l'évolution du nombre de sanctions par l'Office national de l'emploi. Selon lui, le cap des années 2015 et 2016 sera franchi sans trop de difficultés ni de remises en cause fondamentales de l'action

du CPAS namurois, mais les années à partir de 2017 risquent d'être très difficiles. Tous les CPAS font le maximum pour réduire le moins possible leur voilure en mettant en place des stratégies et des synergies Ville-CPAS ou des partenariats avec les associations de terrain, comme les Restos du Cœur et autres initiatives de distribution de vivres et vêtements. Car en fin de compte, les chômeurs ne seront pas les seuls pénalisés par les mesures gouvernementales leur faisant la chasse ou ne croyant plus à leurs capacités de réinsertion. Mais par effet collatéral, toute la population précarisée est menacée, du plus jeune au plus âgé : les travailleurs pauvres, les personnes handicapées ou malades. Et ce, malgré les directives européennes en matière de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. « *Les CPAS, insiste Rita Leclercq, ont une action sociale très large et toute mesure structurelle qui porte sur l'emploi va porter atteinte aux services d'aide assurant un minimum de bien-être à une portion de la population que la vie a déjà malmenée.* » À se demander en quoi c'est justifiable dans un pays aussi nanti que le nôtre ?